

Gouvernement du Québec

## Décret 77-2025, 29 janvier 2025

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation officielle du Québec à la réunion fédérale-provinciale-territoriale du Forum des ministres du marché du travail qui se tiendra le 31 janvier 2025

ATTENDU QUE la réunion fédérale-provinciale-territoriale du Forum des ministres du marché du travail se tiendra le 31 janvier 2025;

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30), toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de l'Emploi et du ministre responsable des Relations canadiennes :

QUE la ministre de l'Emploi, madame Kateri Champagne Jourdain, dirige la délégation officielle du Québec à la réunion fédérale-provinciale-territoriale du Forum des ministres du marché du travail qui se tiendra le 31 janvier 2025;

QUE la délégation officielle du Québec, outre la ministre de l'Emploi, soit composée de :

Monsieur Loïc Bouffard-Dumas  
Conseiller politique principal  
Cabinet de la ministre de l'Emploi;

Madame Annick Laberge  
Sous-ministre  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

Monsieur Francis Gauthier  
Sous-ministre associé et secrétaire général de la CPMT  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

Monsieur Patrick Gauthier  
Directeur des relations intergouvernementales et mandats spéciaux  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

Madame Zoé Blais  
Conseillère en relations intergouvernementales  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

Madame Annie Beauchemin  
Conseillère stratégique en relations  
intergouvernementales  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

Monsieur Mathieu Montégiani  
Conseiller en relations intergouvernementales  
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes  
Ministère du Conseil exécutif;

QUE le mandat de cette délégation officielle soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
DAVID BAHAN

84944

